

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE



Paix – Travail – Patrie
PEACE- WORK- FATHERLAND

BP : 47 Yaoundé
Tél : 222 23 12 15

**Guide de rédaction et d'évaluation d'un mémoire de fin d'étude
en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
normal de deuxième grade (D.I.P.E.N. II) et du Diplôme de Conseiller
d'orientation (D.I .P.C.O.)**

Le présent guide est conçu pour permettre aux étudiants de rédiger leurs mémoires de fin de formation dans les normes validées au département des Sciences de l'éducation de l'Ens. Le respect des informations qui y sont présentées vous permettra de faire une entrée aisée dans le monde de la recherche en Science de l'Éducation.

A. Quelques conseils avant la rédaction

Conseils pratiques

- ⇒ Un mémoire de fin de formation (SCED ou CO) doit revêtir un caractère scientifique en ce sens qu'il doit reposer sur des fondements théoriques et une méthodologie rigoureuse.
- ⇒ Une des premières choses à faire est de savoir à quel public vous allez vous adresser. Il est en effet tentant de n'écrire qu'en référence à un public de pairs. Mais les mémoires peuvent être d'excellents outils pédagogiques et de nombreux enseignants en conseillent la lecture à leurs étudiants. Votre but est de communiquer votre travail et ses implications à toute (ou presque) personne qui le désire. L'objectif est de rédiger de façon à ce que le message soit compris par un plus grand nombre. Il faut donc être clair, précis et concis. Éviter les longues phrases complexes, les formules creuses, les fioritures et les annexes inutiles. Ne pas surcharger le texte avec de longues citations. Pas d'état d'âme ou de jugements de valeur. L'information de type scientifique ne privilégie pas l'esthétisme mais la fonctionnalité ! Il est clair qu'il s'agit d'une tâche difficile à réaliser (différence entre "savoir scientifique" et "vulgarisation de ce savoir").
- ⇒ Attention, tout ce qui a été écrit doit pouvoir être expliqué par l'auteur. Éviter donc de reprendre des formules toutes faites prises de la bibliographie sans en avoir cerné/compris tous les fondements.
- ⇒ Tous les avis doivent être soigneusement justifiés.
- ⇒ Le mémoire de fin de formation est un travail d'initiation à la recherche qui nécessite un apport personnel. Vous êtes donc appelé à réaliser un travail de conception et non une simple compilation d'idées. Ce travail doit vous permettre d'acquérir un sens critique et un esprit de synthèse.
- ⇒ Attention à l'orthographe ! Faites également relire votre document par une tierce personne, la correction sera d'autant plus objective.
- ⇒ Veillez à la concordance des temps au sein du mémoire
- ⇒ Introduire et conclure chaque chapitre
- ⇒ Mettre des transitions entre les différentes parties du document. Ces parties doivent s'enchaîner de manière naturelle pour le lecteur.
- ⇒ Tout schéma/figure doit être accompagné d'une légende avec référence. Cette légende doit être suffisamment claire pour que chaque tableau/figure puisse être compréhensible sans avoir recours au texte de l'article. Chaque colonne, ligne pour les tableaux, ou axes pour les figures, doivent avoir un titre accompagné de l'unité utilisée. Chaque symbole doit être décrit.

- ⇒ Le style recommandé lors de la rédaction est impersonnel (Il faut donc, dans la manière du possible, éviter le « je », le « nous » et le « on »)

Le choix du sujet/thème de recherche

Le succès de la recherche peut dépendre de considérations qui interviennent dans le choix du sujet d'étude. L'étudiant doit tenir compte de l'intérêt qu'il porte au sujet. Il pourra d'autant plus s'investir dans cette recherche qu'il est captivé par le sujet, objectifs professionnels, discussion avec les enseignants, discussion avec des étudiants ayant déjà rédigé un mémoire. Il doit s'enquérir des travaux antérieurs sur le sujet ainsi que de la faisabilité du sujet. Cette faisabilité se fonde sur un ensemble d'exigences des pratiques scientifiques homologuées ainsi que les contraintes qui y sont attachées (disponibilité des instruments, compétences intellectuelles, accessibilité des données, temps, espace, contraintes budgétaires, contraintes administratives, disponibilité de directeur de recherche...).

Une fois le champ de recherche délimité, il faut encore se poser un certains nombres de questions avant de se lancer dans ce travail : -Ce sujet correspond-il à un besoin ? -Existe-t-il une littérature suffisante ? (Les sources doivent être accessibles et traitables) -Les méthodes de recherche requises sont-elles adaptées à mes capacités ? (La méthode utilisée doit être maîtrisable) -Peut-il être traité dans un délai raisonnable ? -Quels sont les résultats espérés ? -Avec qui le réaliser ?

Il est donc essentiel de ne pas se précipiter sur un thème jugé intéressant avant d'en avoir évalué les possibilités de réalisation et avant de l'avoir localisé dans une problématique générale. Il convient pour cela de se documenter, de demander conseil à des personnes avisées.

Le directeur de mémoire

Il faut retenir que **le directeur de recherche n'est pas l'auteur du travail, il est lié à l'étudiant par la charte d'encadrement de mémoire qu'il a signée et se doit de remplir les termes de référence qui le lient à l'étudiant.**

Prenez l'habitude de communiquer régulièrement avec celui-ci (planifiez ensemble les différentes étapes du travail et les entretiens). Cela peut vous éviter de mauvaises surprises car, le travail du directeur de mémoire consiste à vous diriger par la transmission de certains conseils (aider à établir la question centrale, fournir de la bibliographie (si possible), méthodologie, relecture du document...). **N'oubliez pas que ses remarques ont pour but de vous aider plutôt que de vous contrarier.** Lorsque vous avez rendez-vous avec lui, il faut impérativement préparer l'entretien en élaborant des questions précises à poser.

Comment rechercher la documentation pour le mémoire ?

C'est une tâche importante mais assez difficile à réaliser car la tentation est grande de rassembler un trop grand nombre d'informations avec le risque de ne plus maîtriser cette

masse documentaire. Il ne vous est pas demandé de compiler tous les articles existant sur le sujet, mais d'opérer des choix et de définir des domaines précis de recherche.

Il faut tout d'abord rassembler une bibliographie préliminaire. L'objectif de cette étape est la rédaction de fiches bibliographiques (auteurs, résumé de l'article, mots clés...) et de faire des fichiers par thème avec les différentes références. Il est préférable d'aller du général au particulier.

Le plan de rédaction du mémoire

En Sciences de l'Éducation il y a un type de mémoire, mais dont l'élaboration peut faire appel à plusieurs types de recherches et /ou d'approches méthodologiques.

Le plan de rédaction d'un mémoire de SCED ou CO comporte généralement les articulations suivantes :

A. Les pages préliminaires

- page de titre (première de couverture)
- page de garde
- Table des matières
- Dédicace (si nécessaire)
- Remerciements
- Listes des abréviations
- Liste des figures
- Liste des tableaux
- Liste des acronymes
- Liste des annexes
- Résumé (dans les deux langues : français et anglais)

B. Le corps du travail

- Introduction générale

- Chapitre 1 : Problématique de l'étude

- Contexte et justification de l'étude
- Formulation du problème
- Question de recherche
- Objectifs de l'étude
- Intérêt de l'étude
- Délimitation de l'étude

- Chapitre 2 : Insertion théorique de l'étude

- Définition des concepts
- Revue de la littérature ou études relatives au sujet
- Théories relatives au sujet
- Formulation des hypothèses

- Définition des variables
- Tableau synoptique

- Chapitre 3 : Méthodologie

- Type de recherche
- Site de l'étude
- Population
- Echantillon et méthode d'échantillonnage
- Description de l'instrument de collecte des données
- Validation de l'instrument
- Procédure de collecte des données
- Méthode d'analyse des données

- Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats

- Présentation descriptive des résultats
- Vérification des hypothèses

- Chapitre 5 : Interprétation des résultats et Implications professionnelles

- Interprétation des résultats
- Implications théoriques et professionnelles des résultats

-CONCLUSION GENERALE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE

ANNEXES

C. La rédaction du mémoire

Les pages préliminaires

Pages de garde

Les pages de garde sont deux feuilles blanches placées, l'une au début du mémoire, et l'autre, à la fin. Elles ne sont pas comptées dans la pagination.

La page de titre (voir le modèle ci-joint)

Un modèle de page de titre, conformément au modèle standard conçu par le département des Sciences de l'Éducation est présenté à la fin de ce guide du plan de rédaction du mémoire. La page de titre doit être écrite dans la langue de rédaction du mémoire (voir modèle).

La table des matières

La table des matières doit faire ressortir en plus des préliminaires, les rubriques qui composent le mémoire (les cinq chapitres, les références bibliographiques et les annexes).

La dédicace

Le mémoire peut être dédié à une personne, une collectivité, un établissement...Il faut éviter les surcharges !

Les remerciements

C'est le cadre idéal où le chercheur adresse des remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration du document.

- La liste des tableaux
- La liste des figures
- La liste des abréviations et des sigles
- La liste des annexes
- Le résumé et l'abstract

L'étudiant doit produire un résumé en français et en anglais. Le résumé doit être concis, informatif, précis et succinct. Le résumé doit tenir en une page soit 150 à 250 mots. **Il ne s'agit pas de la contraction du mémoire en quelques lignes.** Le résumé doit permettre au lecteur de voir comment le manuscrit du mémoire est construit, comment l'étudiant a abordé le sujet traité en respectant les points ci-après :

- 1- Centrer le débat en le constat et les motivations y afférentes ;
- 2- Dégager en deux ou trois lignes l'objectif global de sa recherche ainsi que les hypothèses ;
- 3- Donner les éléments de méthodologie (type de recherche, méthode d'analyse, échantillon, lieu de l'enquête...);
- 4- Présenter les résultats obtenus ;
- 5- Donner la conclusion à laquelle on est parvenu
- 6- Donner les suggestions et recommandations.

A la suite du résumé se trouve l'abstract qui n'est pas la traduction mot-à-mot du résumé en français (voir les conditions de rédaction du résumé en français).

Le corps du mémoire

L'Introduction Générale

A ne pas confondre l'introduction générale à une introduction d'une dissertation. L'introduction générale doit susciter l'intérêt au thème, l'éclairer sur quelques questions et

le prépare à la lecture. Une bonne introduction générale se rédige à la fin de tout le travail et comporte les points suivants :

- l'annonce du sujet (partir des généralités pour une réalité spécifique, rendre la réalité globale spécifique, fournir des raisons du choix du thème) ;
- la position du problème (recentrer les éléments clés de la problématique : la question de recherche, les objectifs, les hypothèses...) ;
- l'annonce du plan de travail (présentation des chapitres du travail).

CHAPITRE 1. La Problématique de l'étude

C'est la composante essentielle du travail. Il s'agit d'un ensemble de construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi.

1.1 Contexte et justification

Il s'agit de décrire le contexte dans lequel on veut mener l'étude. On se fonde sur les lois, les décrets et circulaires qui régissent le fonctionnement du phénomène, les théories. Puis on expose les choix et motivations du choix du thème.

1.2. Position et formulation du problème

1.2.1. Les constats

En s'appuyant sur les lectures (consultation d'ouvrages et travaux), et les observations préliminaires de terrain, les théories, les données statistiques, le chercheur formule un problème de recherche. C'est-à-dire qu'il développe et articule par un enchaînement d'arguments la traduction d'une préoccupation majeure, l'expression de ce qui pose problème, de ce qui fait problème, et qui mérite d'être étudié, élucidé.

1.2.2. Le problème

La recherche naît toujours de l'existence d'un problème à résoudre, à clarifier. Il y a problème lorsqu'on ressent la nécessité de combler un écart conscient entre ce qu'on sait et ce qu'on devrait savoir. Et résoudre un problème, c'est trouver les moyens d'annuler cet écart, de répondre à une question. Autrement dit, il n'y a pas de recherche là où l'on ne se pose pas de questions.

1.2.3. Les questions de recherche

Les questions de recherche sont des énoncés interrogatifs qui formulent et explicitent le problème identifié. On a une question principale et des questions secondaires. Trois critères à observer : clarté, faisabilité et pertinence. L'énoncé d'une question qui conduit à une recherche ne doit pas déboucher sur une proposition de réponse telle que « **OUI ou NON** ».

1.2.4. Objectifs de recherche

Il s'agit de la contribution que le chercheur espère apporter en étudiant le problème. On distingue : un objectif général et des objectifs spécifiques. Ceux-ci sont nécessaires pour guider et opérationnaliser la recherche dans les activités précises à mener.

1.2.5. *Intérêts de l'étude (scientifique, pédagogique, didactique, social, psychologique...)*

1.2.6. *Délimitation de l'étude (théorique, empirique, temporaire, géographique)*

CHAPITRE 2. Insertion théorique de l'étude

Il s'agit du cadre de modèle théorique de la recherche. C'est le lieu où le chercheur définit les différents concepts de son étude, jette un regard inventif sur les principaux travaux de recherche effectués dans le domaine, énonce les théories qui soutiennent, expliquent et éclairent son sujet et formule ses hypothèses.

2.1. Définition des concepts

Elle part de la définition du concept en utilisant un dictionnaire courant, spécialisé (car nous sommes en situation de formation professionnelle), ensuite la définition par un ou des auteurs et enfin la synthèse à travers laquelle le chercheur indique l'orientation à donner au concept tout au long de l'étude. Les concepts à définir sont en principe ceux contenus dans l'énoncé du sujet.

2.2. Revue de la littérature

Appelée aussi recension des écrits et autres travaux pertinents. Dans cette partie, le chercheur montre qu'il connaît bien les autres auteurs et les œuvres qui ont, avant lui, d'une manière ou d'une autre, abordé le domaine et le sujet de recherche qui sont les siens. Il s'agit de passer en revue l'ensemble des écrits (revue de littérature) ou autres ouvrages pertinents, c'est-à-dire ceux qui correspondent aux préoccupations majeures de cette recherche, et les sélectionner puis les organiser intelligemment. Il ne s'agit pas de la revue des auteurs, mais de passer en revue de manière critique des travaux pertinents, en confrontant les auteurs ayant traité de la question traitée.

2.3. Théories explicatives

Il s'agit d'élaborer un cadre de référence. En principe, le cadre de référence définit la perspective théorique particulière selon laquelle le problème de recherche sera abordé et traité, et place l'étude dans un contexte de signification logique, le cadre de référence prolonge la revue des travaux, découle d'elle mais la déborde, et apporte des précisions sur la perspective particulière de l'étude, en affichant les théories et les auteurs dont se réclame l'orientation globale de l'étude qui y réfère ou s'y réfère. La théorie explicative dans la recherche assure deux objectifs : l'explication (expliquer le phénomène qu'elle étudie) et la prédiction (permettre la prédiction de nouvelles informations).

2.4. Formulation des hypothèses

L'hypothèse est un énoncé affirmatif écrit au présent de l'indicatif, déclarant formellement les relations prévues entre deux variables ou plus. C'est une supposition ou une prédiction, fondée sur la logique de la problématique et des objectifs de recherche définis. C'est la réponse anticipée à la question de recherche posée. La formulation d'une hypothèse implique la vérification d'une théorie ou précisément de ses propositions.

2.4. Définition des variables et indicateurs

Les variables sont les éléments dont les valeurs peuvent changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. Les définitions des variables avec leurs indicateurs sont comparables à des instructions qui font savoir comment les observations seront faites. Il y a lieu de procéder à des définitions opérationnelles qui précisent les activités ou opérations nécessaires à leur mesure. Une variable n'est pas indépendante ou dépendante par elle-même mais par le rôle qu'elle joue dans la relation. En science on distingue quatre catégories de variables :

- Variables indépendante (VI) ;
- Variables dépendante (VD) ;
- Variable intermédiaire
- Variable stimulus

La **variable indépendante** qui correspond au phénomène manipulé par le chercheur, elle est sensée avoir une influence sur une autre variable dite dépendante.

La **variable dépendante** est la variable passive ou variable réponse : c'est elle qui subit l'action mesurée par le chercheur.

La **variable intermédiaire** intervient indirectement sans être prise en compte par la question de recherche. Elle s'intercale entre la VI et la VD.

La **variable stimulus** est un évènement ou une condition susceptible de produire un changement de comportement. Elle fait corps avec la VI.

Les **indicateurs** sont des manifestations concrètes, visibles de chaque variable.

Les **modalités** sont les différentes positions que peut prendre une variable (basse, haute, favorable, défavorable...)

2.5. Le tableau synoptique

C'est un instrument qui récapitule les éléments essentiels de la recherche. Il se présente comme suit :

	Questions de recherche	Objectifs de l'étude	Hypothèses de recherche	Variables de l'étude	Indicateurs	Modalités	Indices
Le thème	Question principale	Objectif général	Hypothèse générale	Variable Indépendante Variable dépendante			
	Question secondaire	Objectif secondaire	Hypothèse secondaire	Variable Indépendante			
	Question secondaire	Objectif secondaire	Hypothèse secondaire	Variable Indépendante			

Chapitre 3 : Méthodologique de l'étude

Au cours de cette phase, le chercheur précise le type de recherche, les caractéristiques de la population (groupe humain ou non) sur laquelle il va travailler et à partir de laquelle il va recueillir les informations, explique et justifie les méthodes et les instruments qu'il utilisera pour appréhender et collecter les données, en réponse aux questions posées et aux hypothèses formulées. Le chercheur décrit enfin le déroulement de la collecte des données et indique le plan d'analyse des données.

N.B. Une méthode est pertinente lorsqu'elle s'ajuste aux questions posées et aux informations recherchées.

3.1. Les types de recherche

Le chercheur doit spécifier le type de recherche à mener. Il a selon le cas à choisir parmi les types suivants : recherche action, recherche appliquée, étude de cas, recherche comparative, recherche documentaire, recherche évaluative, recherche expérimentale, recherche expérientielle, recherche normative, recherche d'observation, recherche exploratoire, recherche corrélacionnelle etc.

3.2. Définition de la population

La population est l'ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations.

On distingue :

- ❖ La population cible qui se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations.
- ❖ La population accessible qui est la portion de la population cible qui est à la portée du chercheur. Elle peut être limitée à une région, une ville, une entreprise, une agence, un département, etc.

Le chercheur caractérise la population en établissant les critères de sélection pour l'étude, en précisant l'échantillon et en en déterminant la taille.

3.3. Définition de l'échantillon d'étude

Un échantillon est un sous-ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude. Un échantillon doit être représentatifs de la population cible (i.e. présenter les mêmes caractéristiques que la population d'où il est tiré). Pour déterminer l'échantillon, le chercheur use des techniques d'échantillonnage. On en distingue plusieurs :

- ❖ Techniques probabilistes (échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage systématique, échantillonnage stratifiée, échantillonnage par étapes ou plusieurs phases...)

- ❖ Techniques non probabilistes (échantillonnage par jugement, échantillonnage accidentel, échantillonnage proportionnel ou par quotas, échantillonnage en grappe...).

3.4. Choix des méthodes et des instruments de collectes des données

À cette étape, le chercheur présente ou expose les méthodes ou les paradigmes auxquels il recourt, puis décrit les instruments ou techniques qui seront utilisées. Divers instruments servent à mesurer les variables d'étude. Ces instruments peuvent fournir des informations de type qualitatif (entretiens, observations, tests, etc.), ou des informations de type quantitatif (questionnaire ou échelles de mesure, tests, etc.).

En fonction des objectifs visés, on peut avoir un ou plusieurs instruments de collectes des données :

- ❖ L'entretien ou interview
- ❖ Le questionnaire ;
- ❖ La grille d'observation ;
- ❖ Le test ;
- ❖ Les documents ;

3.5. La validation de l'instrument de collecte des données

Il s'agit d'un testing des instruments avant leur administration proprement dite et suivi éventuellement d'un réajustement.

3.6. La procédure de collecte des données

Ce travail s'effectue selon un plan établi. Cette collecte systématique d'informations est faite à l'aide des instruments choisis. Le chercheur prévoit et décrit autant que possible le processus de collecte de données.

3.7. Les méthodes d'analyse des données

L'analyse des données est fonction du type d'étude et de son but, selon qu'il s'agit d'explorer ou de décrire des phénomènes et de comprendre ou de vérifier des relations entre des variables. Les statistiques permettent de faire des analyses quantitatives. L'analyse qualitative réunit et résume, sous forme narrative, les données non numériques. Elle peut par exemple faire des regroupements, des classements, des typologies et catégorisations. L'analyse des données permet de produire des résultats qui sont interprétés et discutés par le chercheur.

Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats

Il s'agit de procéder à une présentation des données collectées (qualitatives ou quantitatives) selon les façons de faire requises (normes). Autrement dit d'ordonner, de classer et de regrouper les données pour pouvoir les analyser. Les informations ou faits doivent être isolés, regroupés et classés dans des catégories, thèmes ou centres d'intérêts, dans des tableaux, dans des graphiques, grille d'analyse fournies par l'étude théorique, etc. C'est la seule manière de permettre à la quantité importante d'informations de prendre sens

en laissant découvrir les liens qui n'étaient pas toujours évidents ou existants. Il faut donc traiter les informations ou les faits pour les transformer en données analysables. Ces traitements sont en général assistés par ordinateur à l'aide de logiciels tels que : SPSS, MODALISA, EXCEL, NUMBERS, SHINX, etc.

Chapitre 5 : Interprétation des résultats et implications professionnelles

Les données étant analysées et présentées à l'aide de textes narratifs, des tableaux, des graphiques, des figures et autres, le chercheur les explique dans le contexte de l'étude et à la lumière des travaux antérieurs. En partant des résultats qu'il discute en vérifiant leur validité (valeur théorique des résultats et théorisation), en revenant sur les hypothèses, en convoquant justement les théories et les auteurs qui ont abordé la question étudiée, il pourra faire des inférences, tirer des conclusions ou élaborer une théorie et faire des recommandations ou conseils. Il veillera à faire ressortir les implications théoriques et pratiques des résultats obtenus sur le plan professionnel.

Conclusion générale

La conclusion d'un travail de mémoire n'est pas un nouveau résumé du mémoire. C'est le lieu où on doit rappeler l'objectif de la recherche, les principaux résultats de l'étude. Ensuite, on présente la contribution de l'étude à l'avancement des connaissances dans le domaine concerné. Il est aussi conseillé fortement de faire ressortir la contribution théorique de l'étude, et enfin, décliner les limites de l'étude, en étant attentif aux éventuelles avenues de recherche auxquelles elles peuvent donner lieu.

Quelques astuces nécessaires pour réussir une conclusion

- ❖ Rappelez les principaux résultats de votre recherche ;
- ❖ Relire l'introduction afin que la conclusion réponde bien aux questions de l'introduction ;
- ❖ Faire une synthèse : résumer les grandes lignes du travail traité dans le corps du mémoire.
- ❖ Faire ressortir les conclusions ou les réponses à des questions posées ;
- ❖ Élargir le sujet : c'est-à-dire proposer de nouvelles pistes de recherche ou de réflexion pour le futur ;
- ❖ Bien soigner la dernière phrase car elle laissera la dernière impression sur le correcteur ;
- ❖ Expressions utiles à utiliser dans l'élaboration de la conclusion : En conclusion, nous pouvons affirmer que...En résumé, ce travail était axé sur... Dans l'ensemble, il conviendrait de...Au terme de cette analyse, nous concluons...

Les références bibliographiques

Les références bibliographiques ou les sources documentaires. Elles doivent respecter le style APA (American Psychological Association).

Les annexes

Les annexes doivent être précédées d'un plan des annexes.

4. Les conditions de mise en forme du mémoire/Présentation du mémoire

4.1. La dactylographie

Les normes de dactylographie suivantes doivent être respectées :

- La marge de droite : 5cm (d'après le règlement SSP)
- La marge de gauche : 3 cm - haut et bas de page : 2,5 cm
- La police de caractère : Times New Roman
- La taille des caractères pour le corps du texte : 12 points
- L'interligne : 1,5 cm
- L'impression : recto simple
- Pas de ligne seule (isolée du reste du paragraphe) en début ou en fin de page.
- Format du texte : Justifié
- Harmonisation des puces

4.2 La pagination

La pagination est continue.

- Les pages qui précèdent l'introduction (pages de garde, de titre, dédicaces, remerciements, la table des matières, liste des figures et des tableaux) doivent faire l'objet d'une pagination en chiffres romains en minuscules (i, ii, iii, iv, etc.).
- De l'introduction jusqu'aux annexes, les pages doivent porter des numéros de 1 à n...

4.1 Les tableaux et les illustrations

Les tableaux et les illustrations répertoriés dans une liste doivent comporter un titre et un numéro : le commentaire d'un tableau doit reporter la référence du numéro dudit tableau. Leur présentation doit comporter les données suivantes : le numéro, le titre, les contenus et la source.

EVALUATION D'UN MEMOIRE

L'évaluation d'un mémoire comporte deux phases :

- L'évaluation du mémoire-document par un jury (10 jours au moins) avant la soutenance et confère une note de lecture au mémoire.

Grille d'évaluation

1. Evaluation de la forme	/10
Présentation générale et mise en page	/2
Table des matières	/2
Présentation de la bibliographie	/2
Qualité des illustrations, style de rédaction, orthographe	/2
Respect du plan de rédaction du mémoire	/2
2. Evaluation de la problématique et de la méthode	/24
Pertinence du thème et l'intérêt de l'étude	/4
Pertinence des questions, des hypothèses, et des variables	/4
Pertinence de la recherche des informations relatives au sujet	/4
Pertinence des méthodes d'analyse des données	/4
Adéquation entre les références bibliographiques et le sujet traité	/4
Adéquation entre le titre et le contenu	/4
3. Evaluation des résultats	/6
Présentation explicite des résultats	/4
Adéquation entre la problématique affichée et les résultats obtenus	/2

- La soutenance du mémoire par le candidat devant un jury

La soutenance dure 60 minutes réparties ainsi qu'il suit :

- La présentation du travail par le candidat 10min
- Le mot du rapporteur 5min
- Les remarques de l'assesseur et réponses du candidat 30min
- Les différentes interventions du président 10min
- Les délibérations 10min

Le jury de soutenance est composé de

- Un président du jury,
- Un rapporteur (le directeur du mémoire),
- Un assesseur/examineur

Les mémoires doivent être déposés à la direction des études en quatre exemplaires : trois exemplaires pour les membres du jury et un exemplaire pour la bibliothèque ainsi qu'un CD (version électronique du mémoire).

En ce qui concerne l'évaluation de la soutenance (notée sur 20 pts), le candidat est évalué sur les aspects suivants :

	/20
Pertinence de l'exposé	/4
Pertinence de son argumentation	/6
Maîtrise de la langue	/2
Maîtrise du sujet	/2

Réponse aux questions	/4
Présentation physique et tenue générale du candidat	/2

Moyenne générale: /20

Mention :

Remarque: Avant la soutenance publique, chaque membre du jury doit évaluer le mémoire et attribuer une note qui doit rester confidentielle.

L'appréciation générale est établie comme suit :

Moyenne	Mention
De 0 à 9	Mémoire refusé
De 10 à 11,99	Passable
De 12 à 13,99	Assez bien
De 14 à 15,99	Bien
De 16 à 17,99	Très bien
De 18 à 20	Excellent

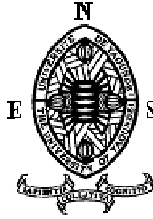
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE
YAOUNDE

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

SECTION : CONSEILLER D'ORIENTATION



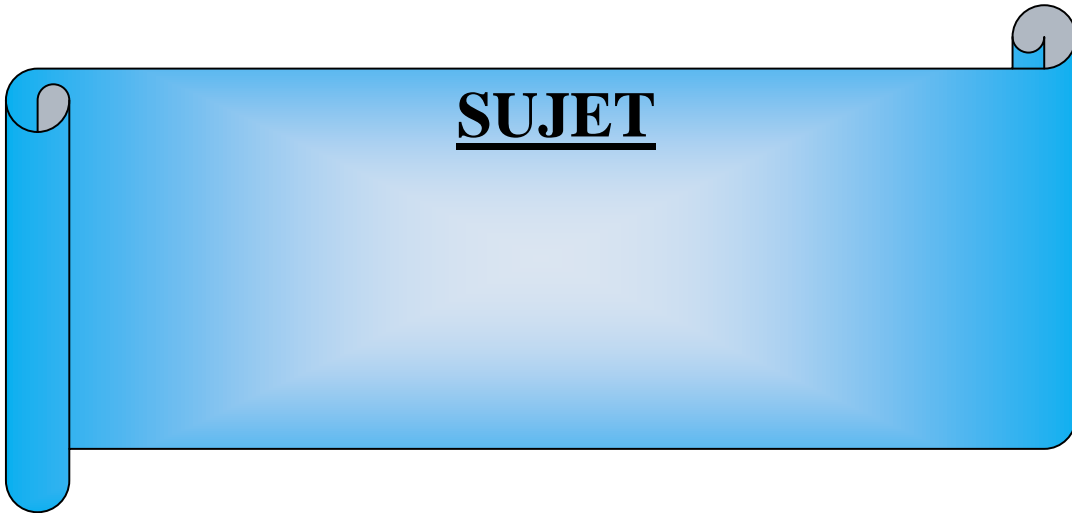
REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

HIGHER TEACHERS' TRAINING COLLEGE
YAOUNDE

DÉPARTEMENT OF SCIENCES OF
EDUCATION

SECTION: GUIDANCE COUNSELOR



*Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention
du Diplôme de Conseiller d'Orientation (DIPCO)*

Par :

Nom et prénom

Diplôme antérieur

SOUS LA DIRECTION DE

Nom prénom Encadreur

Grade encadreur

Etablissement et Institution

Année Académique